



VILLE DE LOUVRES

MAISON DE L'ENFANCE
Service enfance
84, rue de Paris
95380 LOUVRES

Tél : 01.34.31.31.00/04

A Louvres, le lundi 20 avril 2020

Objet : inscription aux activités périscolaires 2020/2021.

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez inscrire ou réinscrire votre ou vos enfant(s) à un ou plusieurs services municipaux pour l'année scolaire 2020/2021, pour cela nous vous invitons à remplir pour chacun de vos enfants une **FICHE INDIVIDUELLE OBLIGATOIRE** à nous remettre au plus tard avant le 26 juin 2020 à la Maison de l'Enfance ou par courriel à enfance@ville-louvres.fr.

Sans cette fiche, nous ne pourrons accepter votre enfant dans les différentes activités à la rentrée 2020/2021

Cette fiche vous permet d'ouvrir vos droits par activité sur le portail famille, afin de réaliser les inscriptions de vos enfants mois par mois ou pour l'année entière.

Les équipes des accueils périscolaires proposent de vous accueillir sur les lieux d'accueils sur rendez-vous durant la semaine du lundi 29 juin au vendredi 03 juillet 2020 de 18h à 19h.

Les rendez-vous seront maintenus, si les mesures du gouvernement nous le permettent.

- Accueil de Delacroix : auprès de madame PERETTI au 01.34.68.17.70 de 17h15 à 19h.
- Accueil du Bouteillier : auprès de madame LUCEL pour les enfants d'âge élémentaire ou monsieur SIBY pour les enfants d'âge maternel au 01.34.68.89.34 de 17h30 à 19h.
- Accueil de G.Seurat : auprès de madame LAUDE au 01.34.68.89.27 de 17h30 à 19h.
- Accueil de La Fontaine : auprès de monsieur BOUDVIN au 01.34.72.57.44 de 7h à 8h45 ou madame BENZID de 17h30 à 19h.
- Accueil du Moulin maternel : auprès de madame MONGIN au 01.34.72.29.55 de 17h30 à 19h.
- Accueil Du Moulin Elémentaire : auprès de madame DIARRA au 06.35.57.02.92 de 17h30 à 19h.
- Accueil Universalis : auprès de monsieur COSPOLITE au 01.34.47.30.12 de 8h à 8h45 et de madame MEBARKI de 17h15 à 19h.

Dans tous les cas, nous vous recommandons de remplir la fiche individuelle avec attention car elle tiendra lieu également de fiche sanitaire pour nos différents lieux d'accueils (photocopie du carnet de vaccinations, attestation d'assurance civile, certificat médical pour les activités sportives ex : piscine).

Pour les nouvelles inscriptions, nous vous invitons également à transmettre les éléments de revenus (photocopie de l'avis d'imposition 2019, ou numéro d'allocataire et l'attestation de paiement indiquant les prestations de la CAF ou photocopies des relevés des autres organismes).

Faute de ces éléments, nous serons dans l'obligation d'appliquer le tarif le plus élevé figurant sur la délibération des tarifs des services municipaux pour l'année 2020.

D'autre part une réinscription aux différents services de l'enfance sera possible uniquement si vous êtes à jour de tous vos paiements.

Vous remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Madame EMERY
Maire adjoint chargé du secteur Petite Enfance-
Enfance-Scolaire